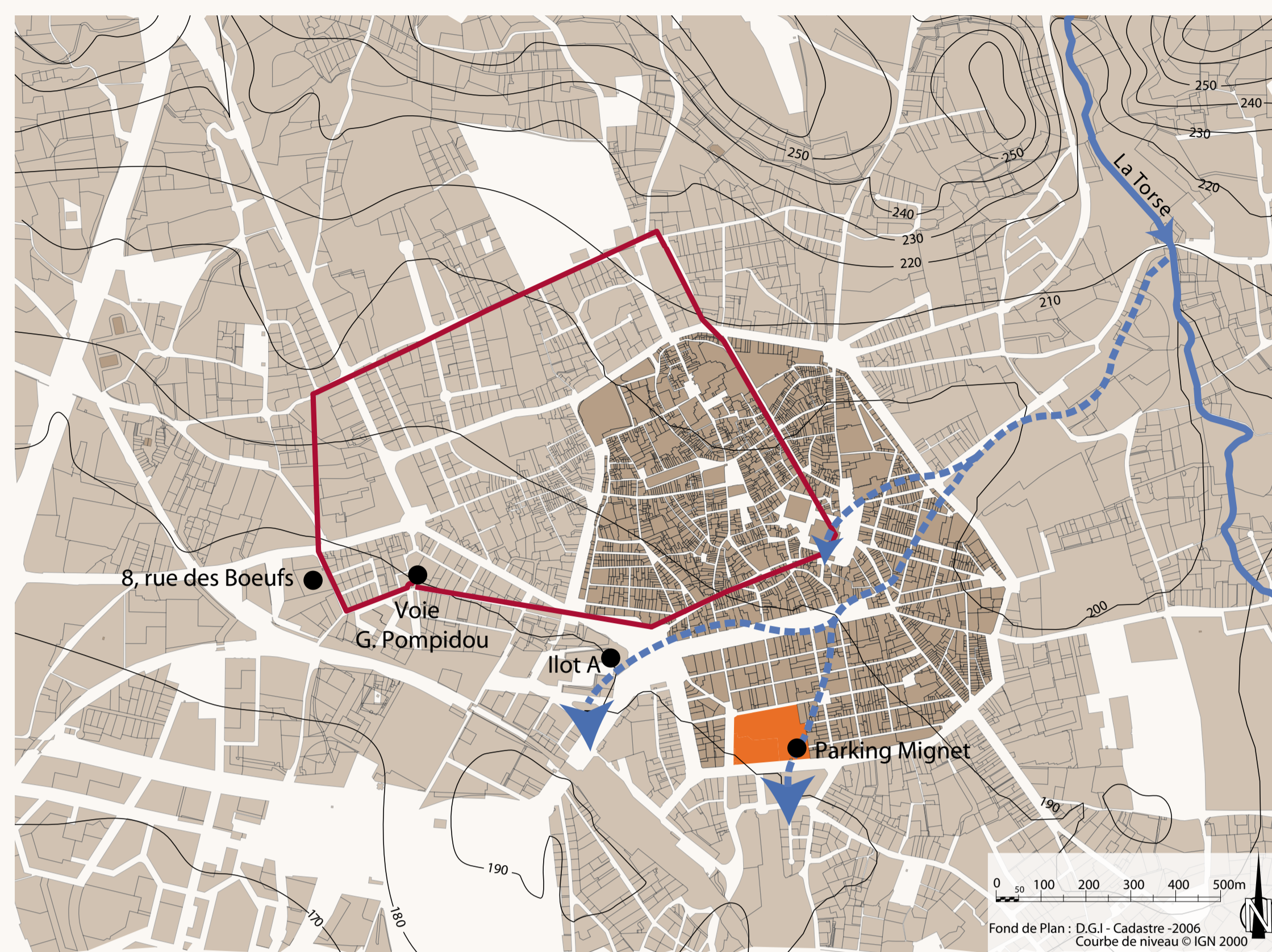


LE SITE DE LA VILLE ANTIQUE



Les paléo-thalwegs qui sillonnent la périphérie sud de la ville antique ont contribué à cantonner, pendant de nombreux siècles, le développement urbain sur le piémont, soit au nord de leur cours. Alors qu'au sud-ouest (ZAC Sextius Mirabeau), s'étendaient des terrains plans, faciles à aménager, ils sont restés à l'écart de toute urbanisation durant l'Antiquité et lors des périodes postérieures, en raison de l'humidité des terrains. La fortification méridionale de la ville antique n'a pas franchi l'obstacle naturel de ces cours d'eau ; elle a été construite en limite d'une rupture de pente, démarquant un terrain « sain » et une zone humide qui est restée longtemps vouée à une exploitation rurale. Il en est allé de même au sud, où les limites urbaines antique et médiévale sont restées en retrait d'une autre zone humide impropre à l'urbanisation. Dans ce secteur, il a fallu attendre l'aménagement du quartier Mazarin, au milieu du XVII^e s., pour que les terrains fissent enfin l'objet d'une conquête urbaine.

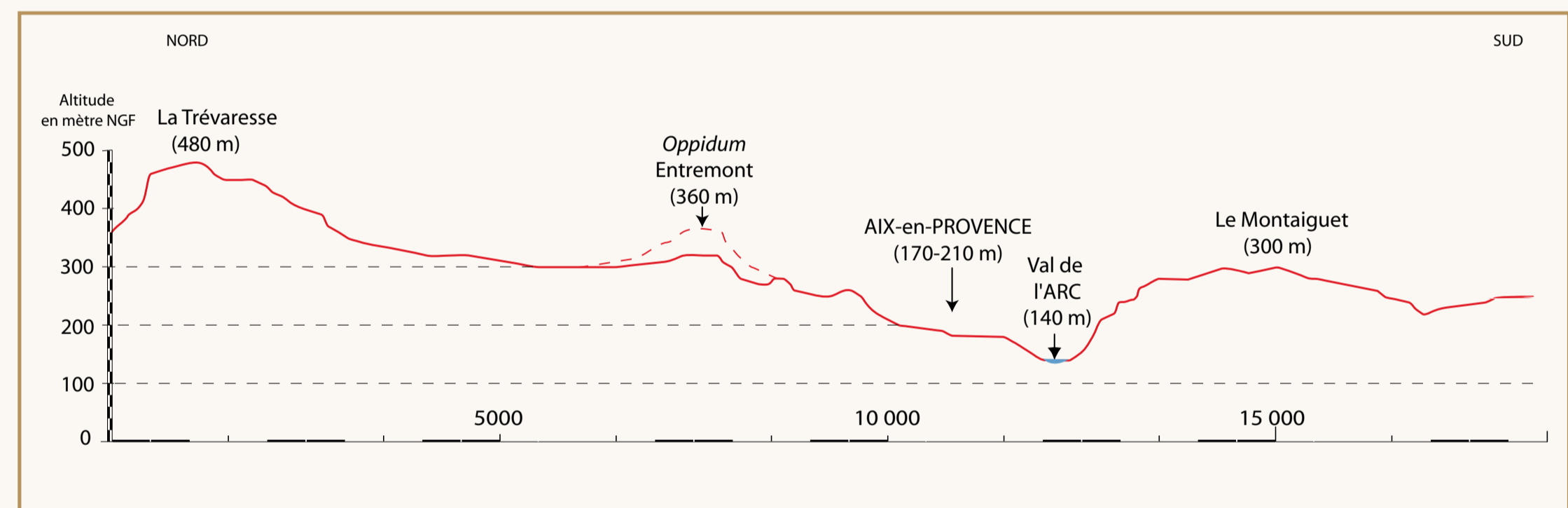
Le choix de l'implantation de la ville antique ne doit rien au hasard. Il tient à trois raisons principales : la présence d'eaux thermales, l'existence d'un important réseau de communication est-ouest et nord-sud et une topographie ancienne singulière que les fouilles réalisées à l'emplacement des parkings Rotonde et Mignet ont récemment mise en évidence.

Cette topographie se caractérise par la présence d'anciens chenaux et dépressions dont l'empreinte a lentement été gommée par l'urbanisation.



Plan d'Aix-en-Provence, dressé par Caspar Merian d'après Tassin vers 1665.

Ce document représente un cours d'eau traversant d'est en ouest la ville, quelques mètres au nord du rempart médiéval, qui a laissé place au cours Mirabeau au milieu du XVII^e s. Si le tracé de ce cours d'eau est ici en large part restitué, - il était alors souterrain intra-muros, - on ne peut s'empêcher de le rapprocher du chenal découvert à l'emplacement du parking de la Rotonde, qui se trouve à l'aval de son parcours.



Profil topographique général entre le site d'Entremont et la vallée de l'Arc.

Aquae Sextiae a été établie sur un replat en léger relief, situé à mi pente du plateau d'Entremont qui culmine à 380 m, et de la vallée de l'Arc, dont le cours se trouve à 150 m d'altitude. Sa position topographique la faisait ainsi bénéficier d'une exposition au sud, à l'abri du mistral, en l'épargnant de l'humidité de la vallée de l'Arc qu'elle domine de 50 m, mais elle présentait aussi le désagrément d'une double déclivité est-ouest et nord-sud, qui a imposé d'importants travaux préalables à l'urbanisation. La ville antique s'étage, en effet, sur 40 m de dénivelé (de 215 à 175 m NGF), ce qui a contraint à l'aménagement de terrasses. Si ce dénivelé pouvait être assez aisément géré au sein des îlots, il était en revanche plus contraignant pour la voirie et le réseau des collecteurs publics, soumis à des pendages importants.



Plan de la ville antique durant le Haut Empire (I^{er}-III^e s. apr. J.-C.) sur fond d'orthophoto.

Contrairement à la ville médiévale et moderne, l'agglomération antique s'est développée selon un axe est-ouest étiré sur près d'1 km depuis la rue Pierre-et-Marie-Curie jusqu'à l'ancienne propriété des Sœurs du Saint-Sacrement, et sur 600 à 780 m, du nord au sud, entre l'avenue Henri-Pontier et les rues Espariat et Irma-Moreau. Elle couvre une superficie d'environ 67 ha, supérieure à celles de Fréjus (46,5 ha) et d'Orange (60 ha). Son emprise est, en revanche, très éloignée de celle de Nîmes (220 ha) qui est aussi la plus étendue des villes augustéennes de Narbonnaise. La ville dont la superficie est la plus proche est Vaison-la-Romaine.

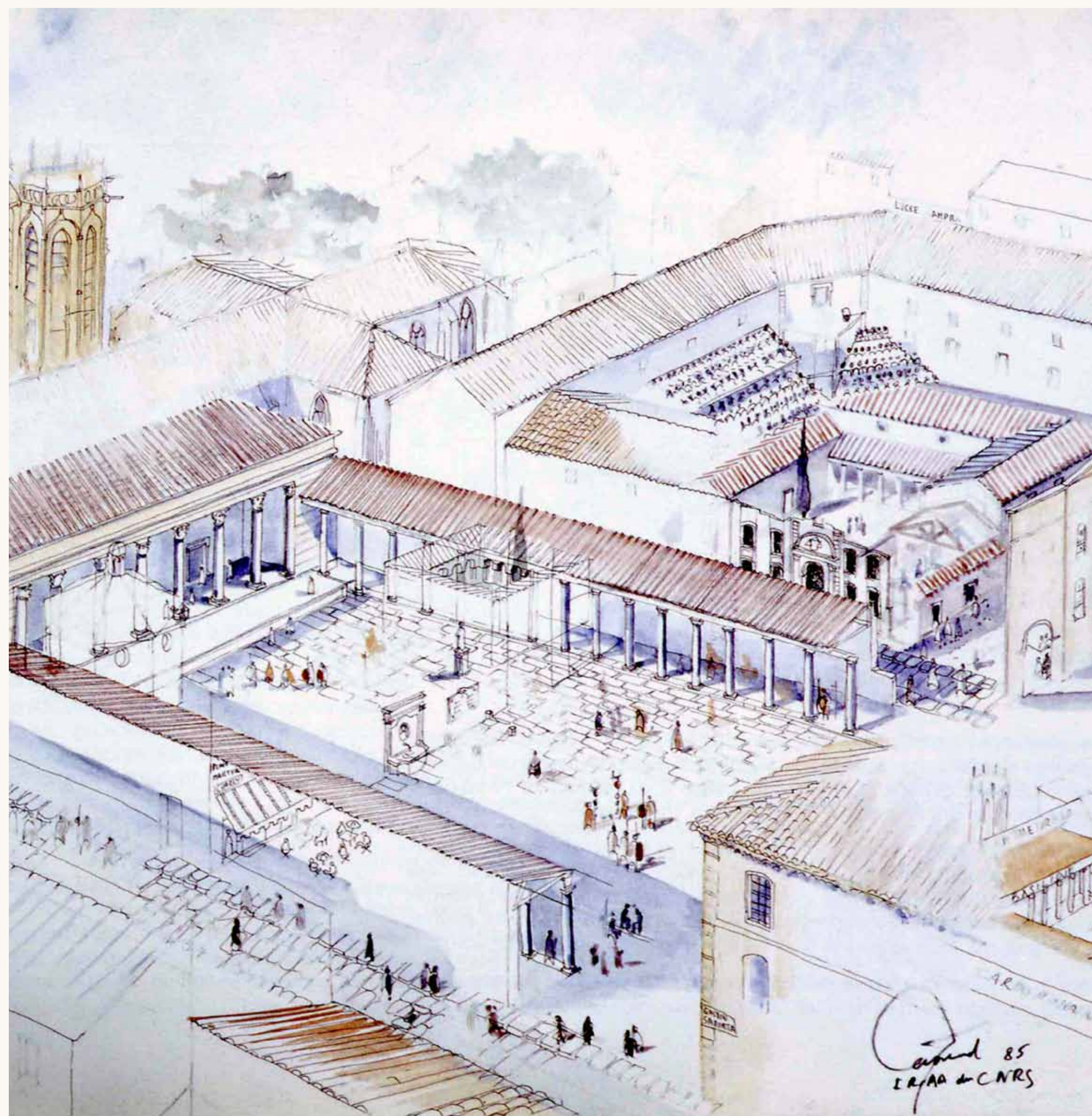
AQUAE SEXTIAE



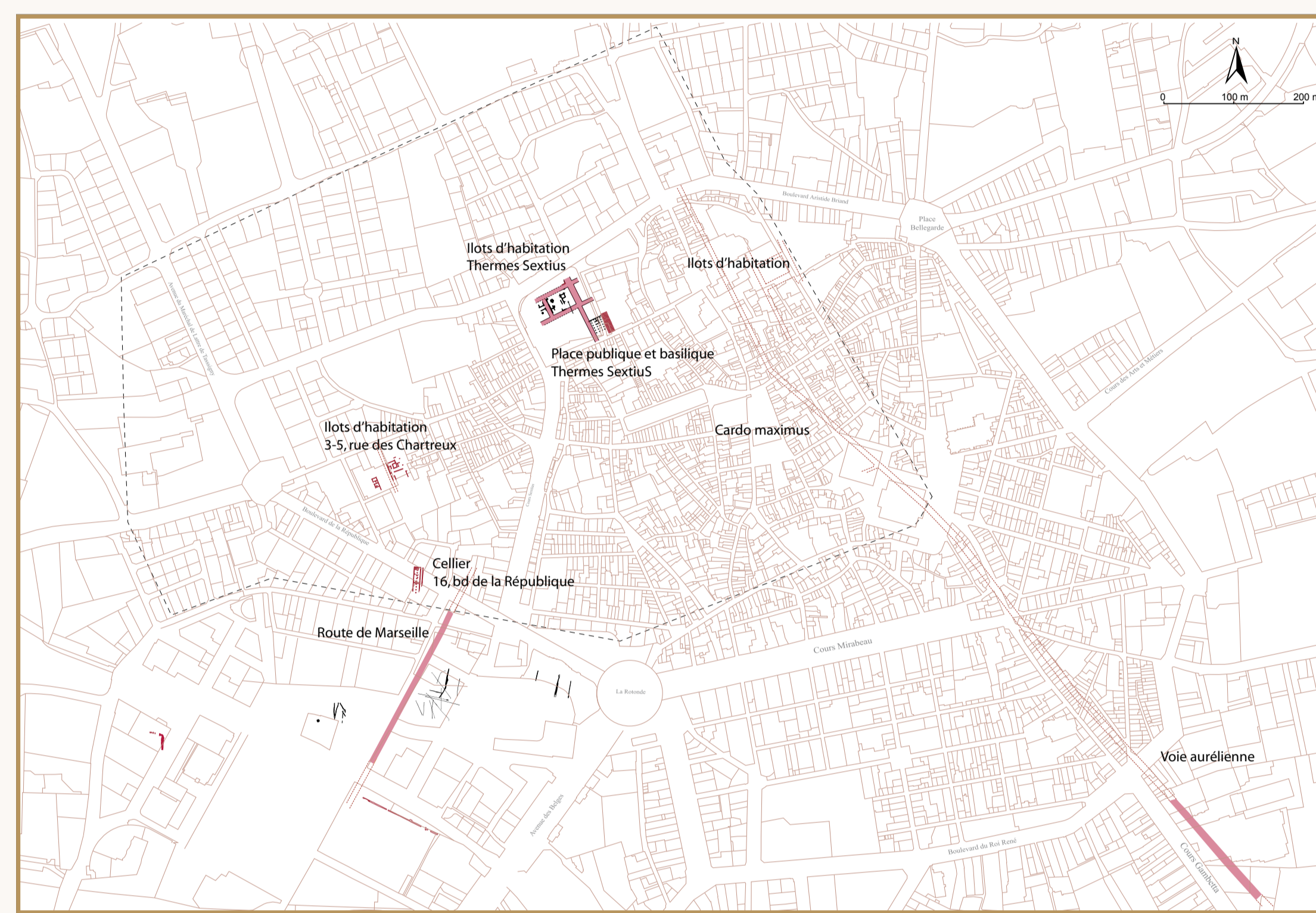
Le théâtre antique mis au jour sur le site de la Seds, en 2004.

Nous savons par les textes anciens, qu'Aix-en-Provence fut fondée par les Romains, en 122 av. J.-C., à l'issue de la défaite de la capitale de la confédération salyenne, assimilée à Entremont. L'archéologie n'a encore rien livré de l'établissement primitif, mais les recherches conduites dans le secteur des actuels Thermes Sextius ont montré que l'urbanisme était déjà en place vers 80 / 70 av. J.-C.

Le développement urbain a connu un premier essor à l'époque augustéenne avec la construction d'édifices publics et le lotissement de secteurs qui n'étaient pas occupés précédemment (Chartreux, Grassi, Archevêché), puis, sous les règnes des julio-claudiens. C'est notamment le moment où de nombreuses maisons résidentielles sont construites. La fin du Ier s. marque une troisième phase de développement, avec l'érection de nouveaux monuments (forum secondaire, thermes).



Le forum adjectum (place publique secondaire) qui s'élevait à l'emplacement de la cathédrale Saint-Sauveur. Dessin de J.-M. Gassend



Aix-en-Provence à l'époque augustéenne



Aix-en-Provence aux 1er et 2e s. apr. J.-C.

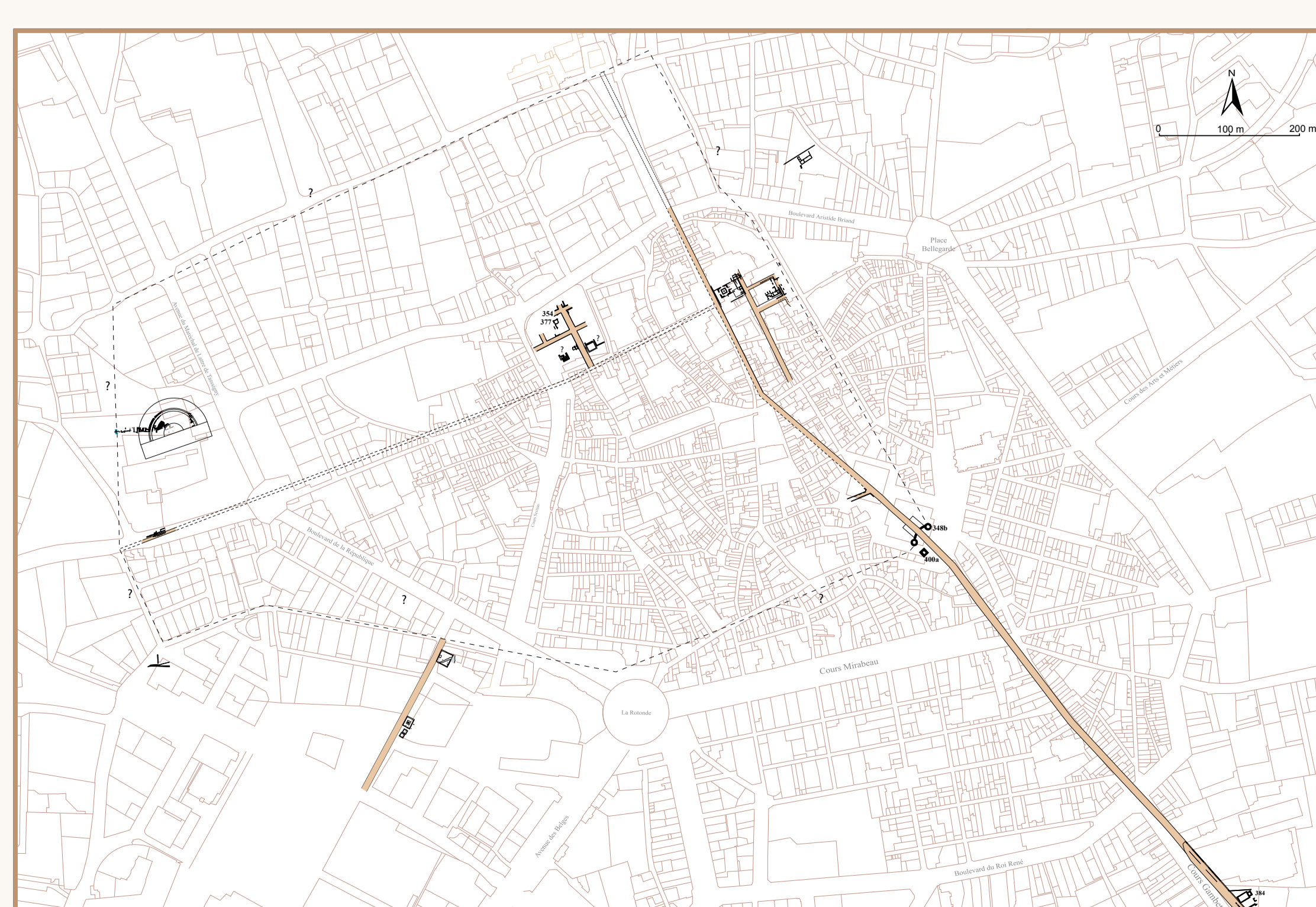


Si l'activité constructrice se maintient encore au cours du IIe s., c'est alors davantage une période d'embellissement, notamment dans l'habitat, paré de mosaïques polychromes.

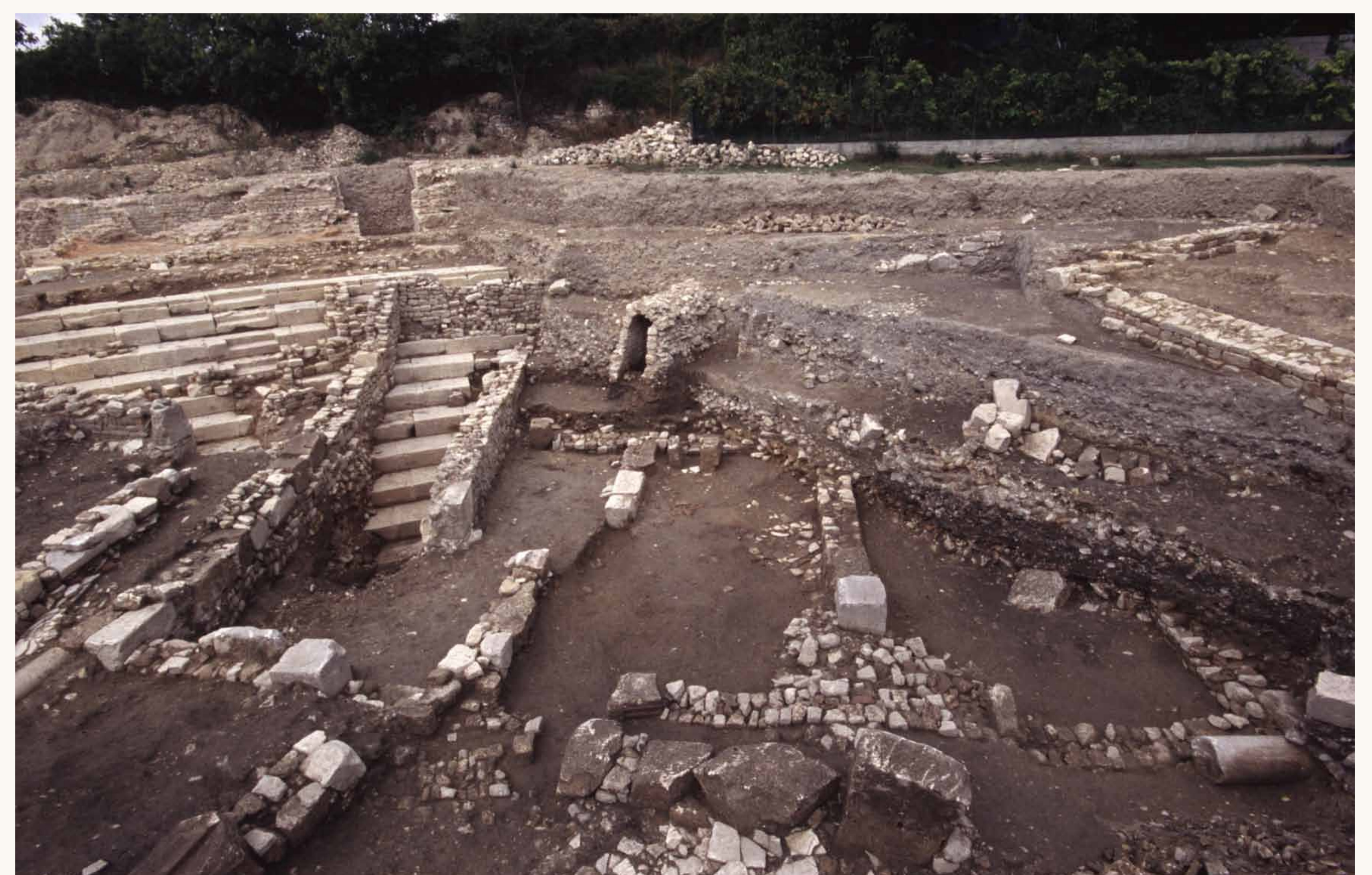
Les premiers signes d'abandon se manifestent à la fin du IIe s. / début du IIIe s. et ils touchent principalement l'habitat résidentiel. Abandonnées par leurs propriétaires, de vastes maisons sont investies par des récupérateurs de matériaux de construction qui les démantèlent de façon méthodique. Ce processus entraîne un lent mitage de l'aire urbanisée.

Maison avec mosaïque polychrome du IIe s. Chartreux, 1987.

Aux Ve et VIe s., la superficie naguère occupée s'est considérablement réduite autour de trois pôles monumentaux qui sont à l'origine de la configuration tripartite de la ville médiévale : à l'ouest, le théâtre, colonisé par des constructions dans la seconde moitié du Ve s., et sur lequel va se constituer la ville des Tours, au nord-est, le forum adjectum, détruit pour laisser place au groupe cathédral autour duquel se développera le bourg Saint-Sauveur. Au sud-est, la porte d'Italie et un mausolée monumental vont servir d'ancrage à la ville comtale.

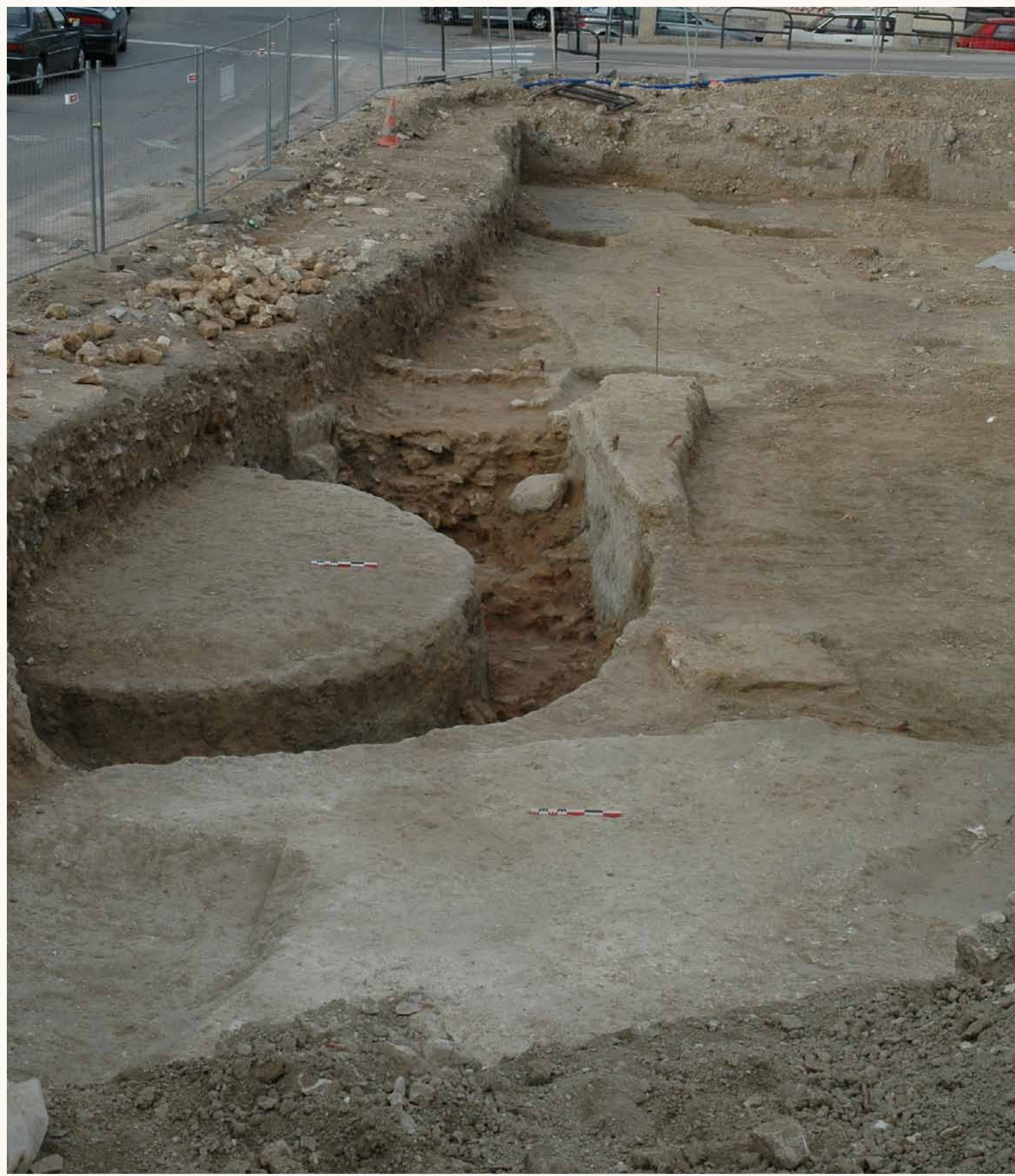


Aix-en-Provence au cours de l'Antiquité tardive (Ve-VIIe s. apr. J.-C.)



Le théâtre colonisé par des constructions à partir de la seconde moitié du Ve siècle.

AUX MARGES DU REMPART



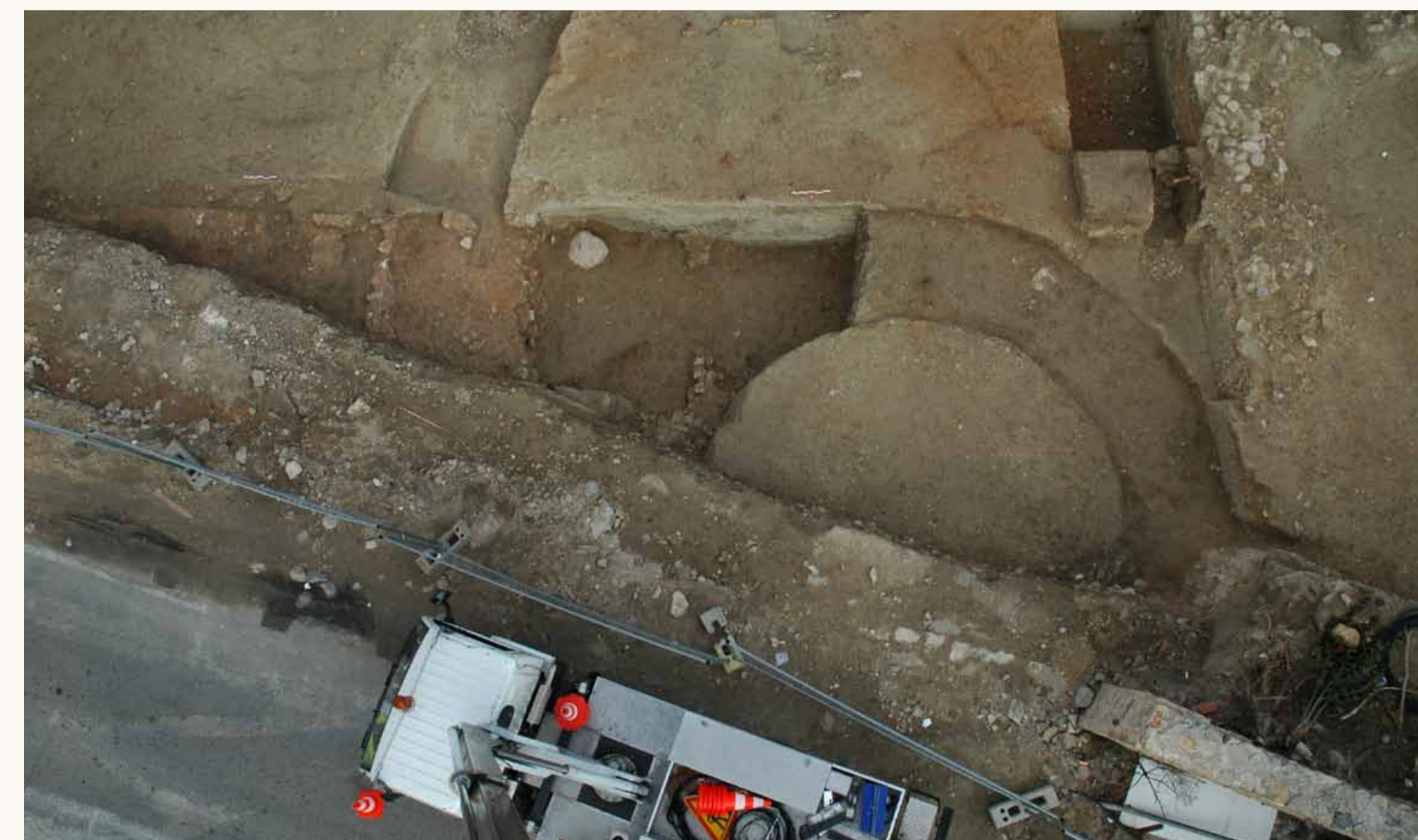
La courtine et de sa tour de flanquement vues depuis l'est. On voit bien sur ce cliché le parallélisme entre la fortification antique et la rue Irma-Moreau.

On doit aux fouilles réalisées à l'emplacement de la voie Georges-Pompidou, en 2006 et 2007, la découverte d'un tronçon de la fortification antique. Il a permis de préciser le contour méridional de la ville, resté longtemps incertain.

Le tracé qu'emprunte ici l'enceinte correspond exactement à celui de la rue Irma Moreau dont il suit la rive nord. La parfaite superposition de ces deux axes montre le poids de l'héritage antique dans la structure urbaine de ce quartier qui est pourtant resté à l'écart des zones urbanisées, après l'abandon de la ville romaine.

Mesurant 2,40 m de large, la courtine a été reconnue sur 41 m de long. Elle est flanquée d'une tour creuse circulaire et son diamètre extérieur mesure 8,15 m, dimension conforme à celles des autres tours de villes de la Narbonnaise. C'est la première tour de flanquement reconnue à Aix.

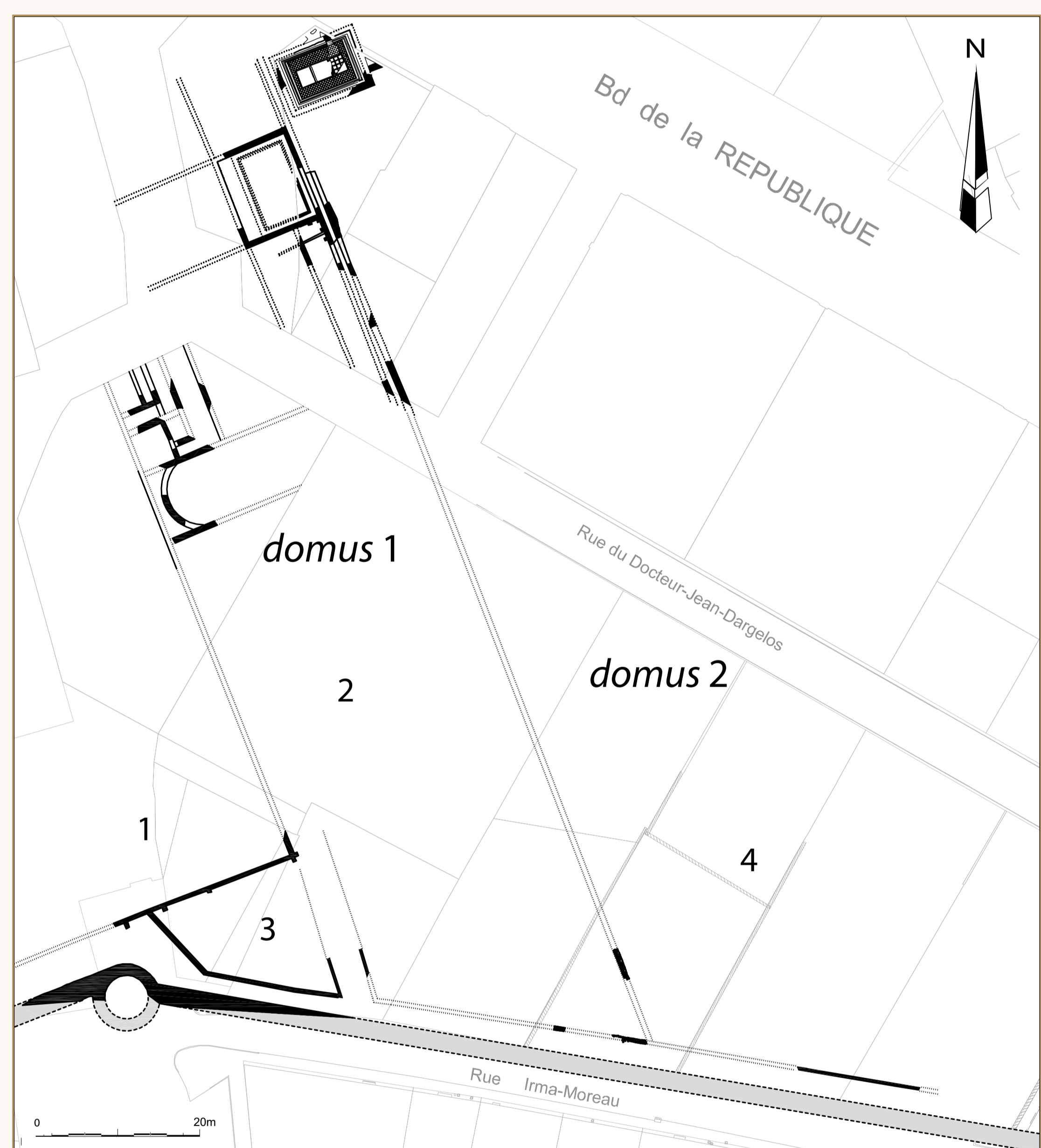
La tour de flanquement prise depuis le sud. Sa partie méridionale est engagée sous la rue Irma-Moreau.



Pavements en mosaïque qui ornaient deux maisons découvertes lors de la fouille réalisée à l'emplacement de la voie Georges-Pompidou (domus 1 et 2 sur le plan). La mosaïque polychrome représente Ariane et Bacchus.



Découpage en lanière des îlots aménagés contre le rempart sud.



Vue en coupe d'une fosse d'extraction d'argile, ici comblée par des matériaux divers. Le sol encaissant, une argile verdâtre que l'on voit au premier plan, était tout à fait idoine pour la fabrication d'objet en céramique.

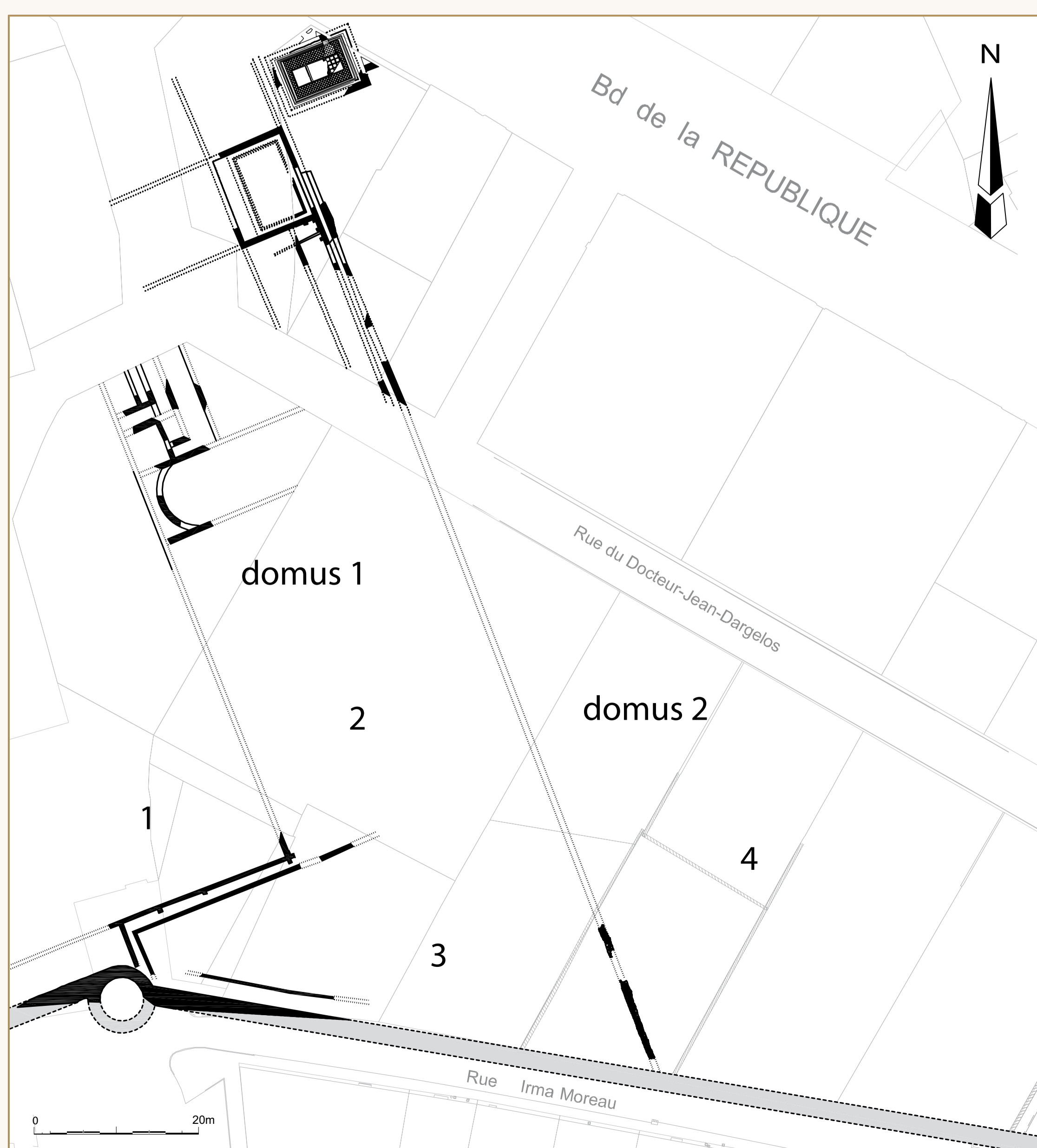
Le rempart était longé, extra-muros, par une voie de contournement assez ample, qui se greffait, à l'ouest, sur la voie aurélienne, et permettait aux charrois encombrants d'éviter une partie du centre urbain.

Avec le tronçon de route mis au jour dans l'ancienne propriété des Petites Sœurs des Pauvres, en 2010, se dessine une voirie périphérique dont la création, au Ier s. apr. J.-C., correspond à une période où la ville connaît un important essor.

Intra-muros, une ruelle aménagée contre la muraille avait un simple rôle de desserte locale. Elle assurait l'accès, par le sud, aux propriétés privées établies aux abords du rempart. Ces habitations luxueuses occupaient la partie nord, proche du decumanus maximus (rue principale est-ouest), réservant, au sud, des espaces sans doute dédiés à l'agrément (jardins), ou délaissés (en bordure de l'enceinte).

Les recherches ont également montré que le lotissement avait été très progressif ici, et surtout inégal. Aux marges de l'aire urbanisée, tout l'espace n'était pas dédié à de l'habitat, ni même occupé. De vastes parcelles semblent être restées libres durant toute l'Antiquité ; d'autres ont accueilli des activités agricoles ou artisanales, ainsi qu'en témoignent les drains et les fosses d'extraction mis au jour. De ces dernières est notamment issue l'argile qui a servi, pendant deux siècles, à la fabrication de vases et d'amphores.

Colonisation de l'espace public par des bâtiments privés.



LE MONDE DES MORTS DANS L'ANTIQUITÉ

Conformément à l'usage romain qui interdisait de mêler le monde des morts à celui des vivants, les nécropoles urbaines antiques étaient aménagées extra-muros, dans le suburbium, espace intermédiaire entre la ville et la campagne, qui accueillait aussi toutes les activités engendrées par la ville (artisanat polluant, entrepôt, cultures vivrières...).

Elles se développaient souvent le long d'axes routiers ou de chemins privés. Accompagnant les voyageurs jusqu'à l'entrée des villes, elles offraient ainsi à leur regard, le décor de leurs architectures variées et la vision des activités qui s'y déployaient : cortège funéraire, crémation, mise en terre, entretien des jardins

Certaines sépultures ont aussi quelquefois pris place dans des espaces dits intercalaires, le long de limites de propriété par exemple, voire au sein d'établissements semi ruraux.

Grâce au semis des trouvailles faites au cours des siècles passés, la topographie funéraire de la ville antique d'Aix-en-Provence est aujourd'hui assez bien cernée. Nous connaissons, en effet, au moins sept nécropoles qui enveloppaient l'agglomération, envahissant les rives de ses principales voies, et notamment la voie aurélienne.

Sarcophage en plomb découvert lors de l'élargissement de la rue Marius-Jouveau, en 1977.



L'étagement des sépultures montre les périodes successives de fréquentation du cimetière qui se développait à l'est de la ville. Clos des Pins, 1952-53.



Urne cinéraire en marbre découverte par F. Benoit, en 1954, lors de la pose d'un pluvial dans l'avenue Philippe-Solari.

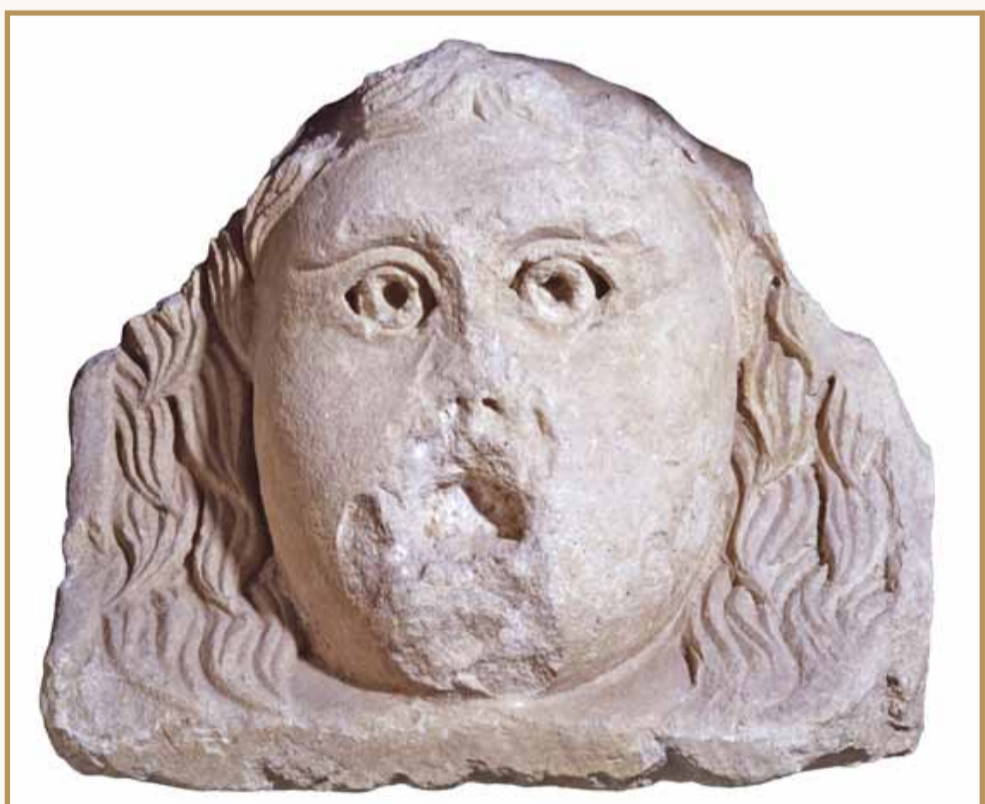


Sarcophage en plomb découvert sur le site du parking Signoret, en 1991.

Fragment d'architrave à décor de trophées militaires.



Épithaphe de Caius Geminus Censor et de Lucius Geminus, découverte en 1572 près du couvent des Minimes.



Masque scénique en pierre qui ornait un tombeau antique.



Petit édicule funéraire découvert en 1996, sous le mur de soutènement de la voie ferrée (ZAC Sextius Mirabeau).



Sépulture à crémation : coffre en plomb, vase cinéraire et balsamaire en verre. Zac Sextius Mirabeau, rue des Allumettes, 1996.



Torche en pierre calcaire, qui devait décorer un édicule funéraire. Jardins de la Rotonde, ZAC Sextius Mirabeau, 1997.



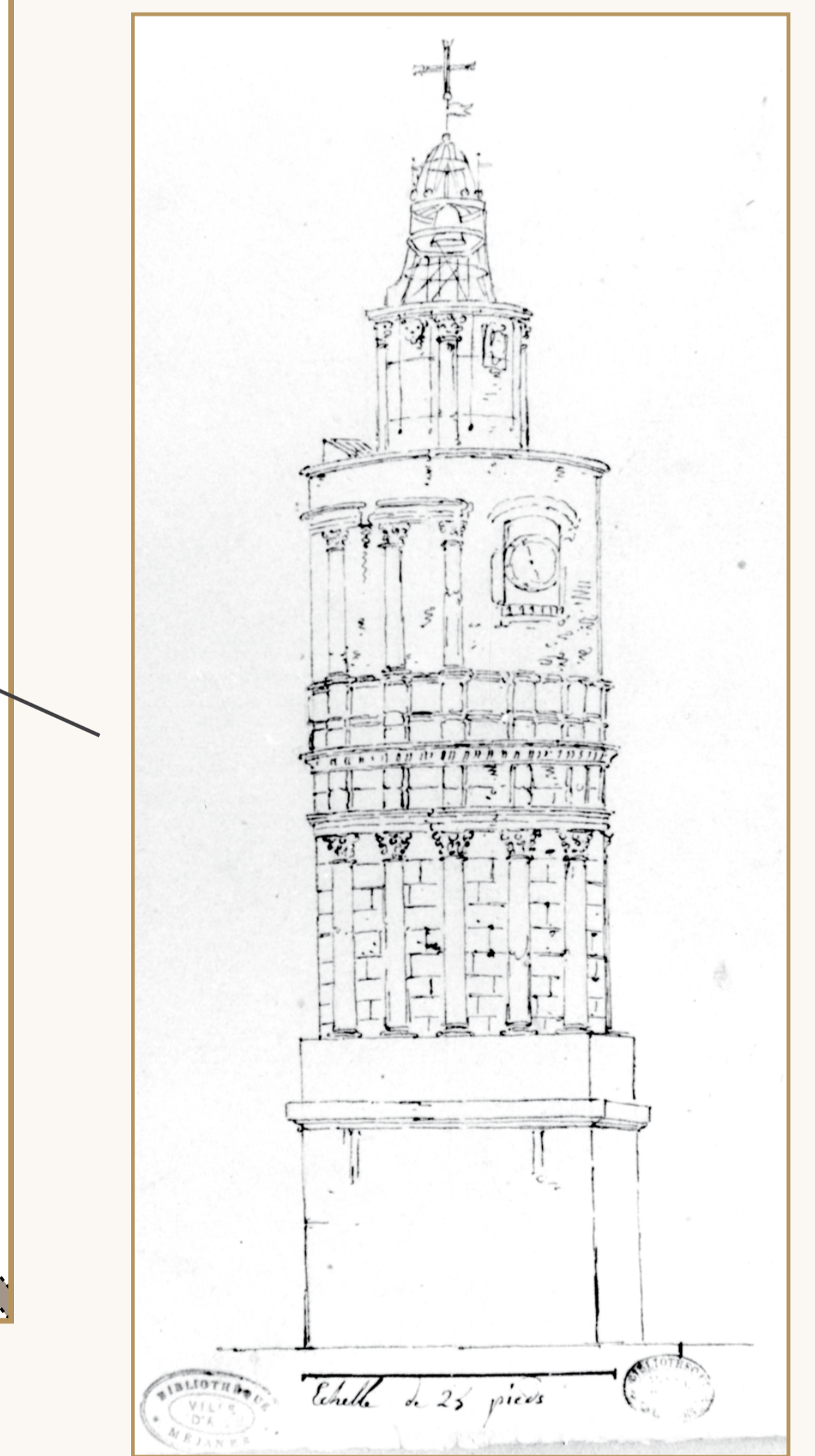
Vue générale de l'un des noyaux funéraires établis en bordure de la voie reliant Aix et Marseille, dans l'Antiquité.



Sépulture à crémation en dépôt secondaire.



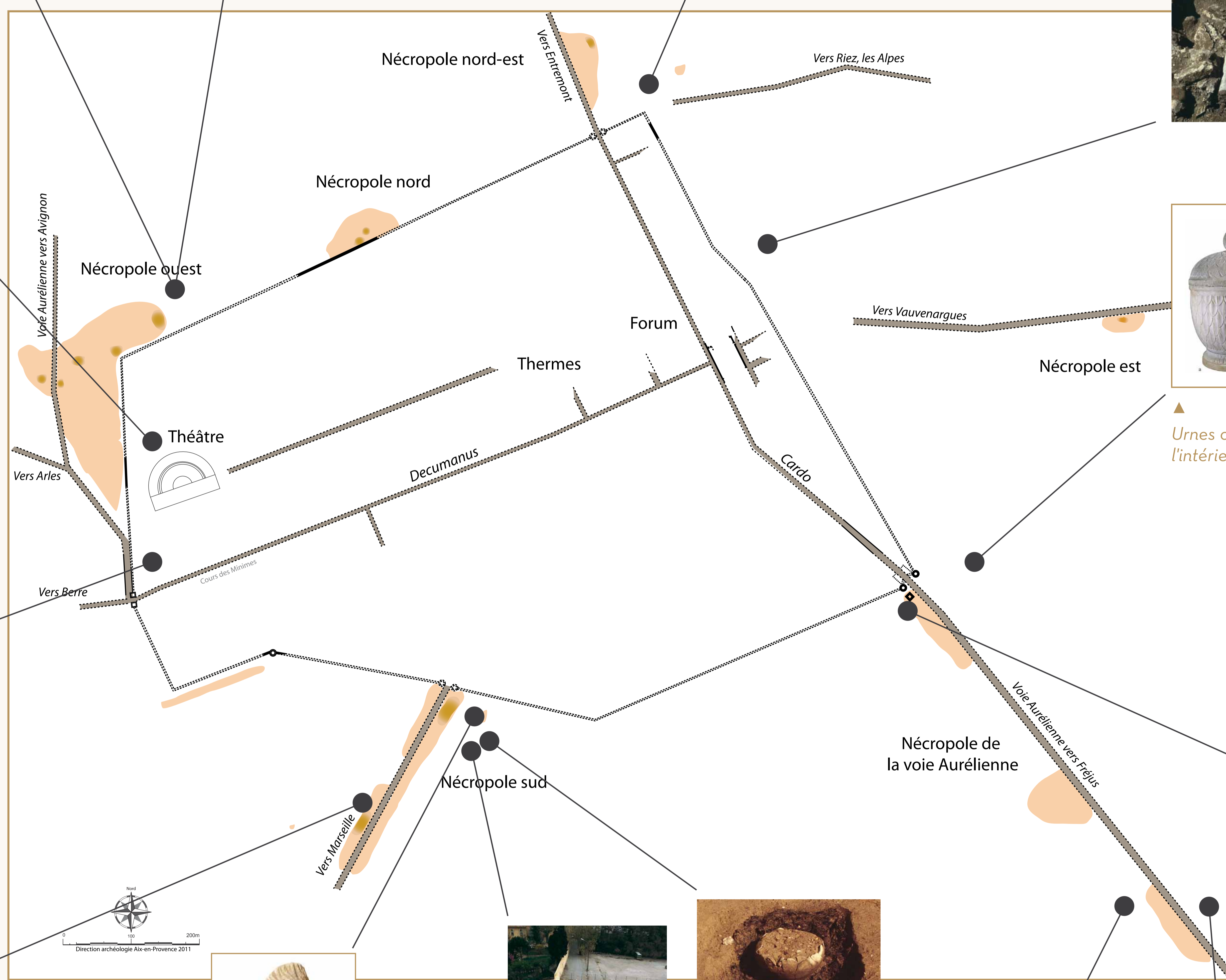
Inscription funéraire antique découverte dans une propriété située le long du cours Gambetta, au début du XIXe s.



Gravure représentant le mausolée monumental qui marquait le début de la nécropole de la voie aurélienne.



Balsamaire en verre découvert lors de la construction de l'immeuble les Floralies, dans les années 1970.



Trois noyaux funéraires ont été repérés au nord-ouest, au nord et au nord-est de l'aire remparée. S'y trouvaient plusieurs mausolées et les rites funéraires y étaient variés : crémations, inhumations en sarcophage de pierre ou de plomb, en coffre de tuiles et de pierres....

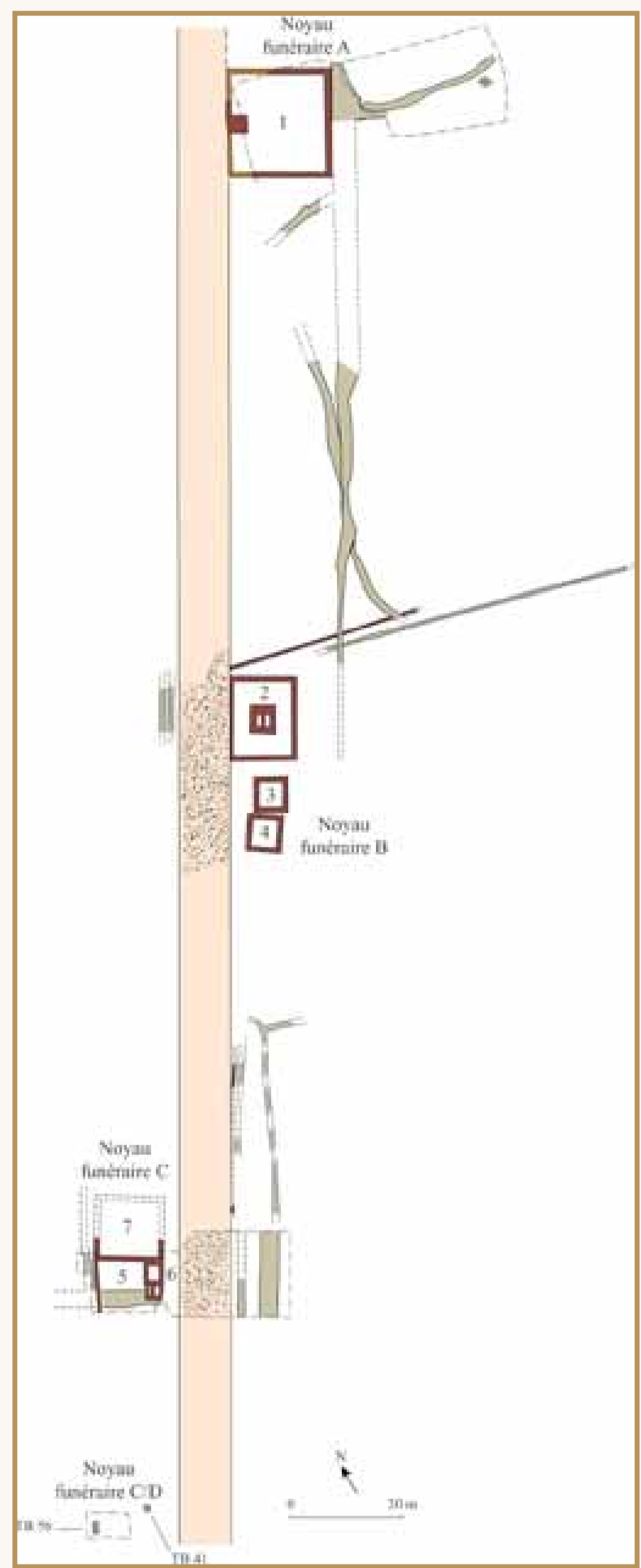
Au sud-est, la nécropole de la voie aurélienne est avant tout connue par le mausolée monumental qui se trouvait neuf mètres en avant de la porte qui marquait l'entrée dans la ville. Elle s'étendait sur près d'1,5 km sous la forme de noyaux discontinus.

Au sud, la nécropole mise au jour de part et d'autre de la route de Marseille, principalement vouée à la crémation, s'échelonnait aussi en une suite de noyaux funéraires.

L'existence de la nécropole qui s'étendait à l'ouest de la ville, repose sur les nombreux éléments architectoniques et épitaphes qu'elle a livrés, qui trahissent une certaine monumentalité des tombeaux.

A l'est, ce sont encore des mentions de dédicaces qui permettent de restituer un probable cimetière, qui devait avoir un développement important, mais discontinu.

LA NECROPOLE SUD



Plan général de la nécropole sud de la ville antique.



Au sein de chacun de ces noyaux funéraires ont été érigés des mausolées ou aménagés des enclos investis par des sépultures. Dans l'enclos le plus proche de la ville, les recherches ont mis en évidence un jardin funéraire (cepotaphium) qui servait d'écrin à un édifice funéraire.



Vue de l'un des enclos funéraire de l'espace funéraire B.

Fréquentée à partir des années 50 apr. J.-C., cette nécropole a connu deux grands moments d'occupation, marqués par des rites funéraires différents.

Durant l'époque impériale (seconde moitié du I^{er}-début III^e s.), elle fut principalement vouée au rite de la crémation, l'inhumation étant alors réservée aux enfants morts en période péri-natale.

A partir de la fin du III^e et jusqu'au VI^e s., elle n'a plus accueilli que des inhumations qui se sont installées dans ou autour des édifices antérieurs déjà en partie ruinés.

La nécropole de Marseille

On doit aux recherches conduites sur la ZAC Sextius Mirabeau, entre 1994 et 2000, la découverte de la nécropole méridionale de la ville romaine, qui est la seule à avoir fait l'objet de fouilles archéologiques méthodiques.

Cette nécropole se développait le long de la voie aurélienne qui reliait Aix-en-Provence à Marseille durant l'Antiquité, à 100m à peine d'une porte de ville qu'il faut restituer à la hauteur du carrefour formé par les actuelles rues de l'Aigle-d'Or et des Allumettes. Reconnue sur 230 m de long, elle s'étendait au moins jusqu'à l'actuelle Cité du Livre. Elle était organisée en différents noyaux funéraires, établis de part et d'autre de la route, qui ménageaient des espaces libres au sein desquels ont pris place d'autres activités, artisanales entre autres.

Vue générale du noyau funéraire B prise depuis le sud. Les trois enclos ont été édifiés en bordure de la voie antique dont le tracé s'est maintenu jusqu'à nos jours (actuel chemin du Petit-Barthélémy).



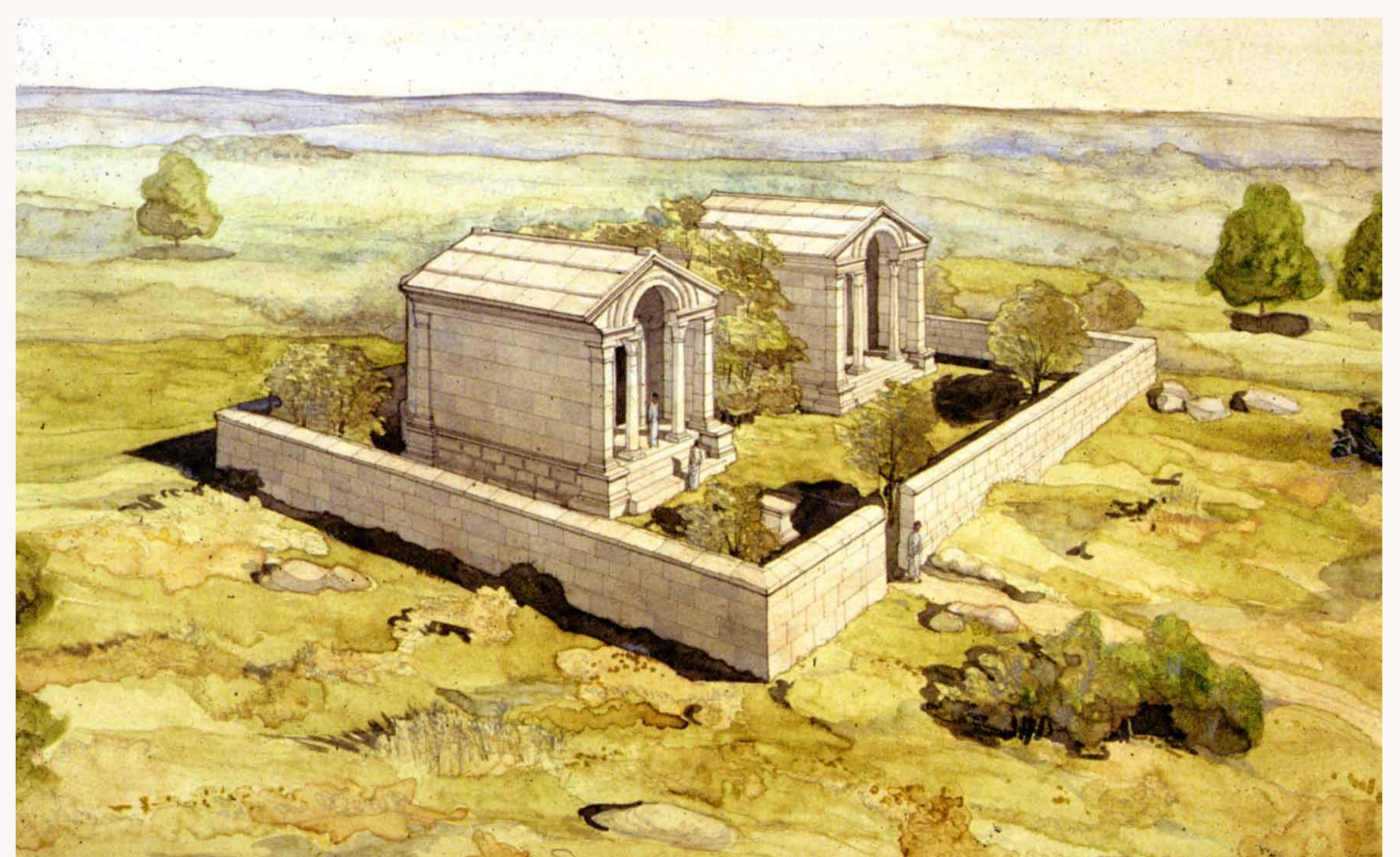
Enclos aménagé dans l'espace funéraire B.



Plan de l'enclos funéraire et des traces de plantation, qui suggère l'existence d'un jardin funéraire.



Hypothèse de restitution d'un enclos antique. Exemple de la nécropole des Cars, en Corrèze.



Vue générale de l'enclos avec les traces de plantation.

LES RITES FUNÉRAIRES : L'INHUMATION

Durant l'Antiquité, deux rituels funéraires ont été pratiqués : l'inhumation qui procède de l'abandon du cadavre au pourrissement, et la crémation qui réduit son corps par le feu. Si le traitement du cadavre change, la conception de la sépulture est la même : toutes les sépultures sont, au sens propre, des inhumations. La crémation est, en effet, toujours accompagnée d'une mise en terre des restes. Dans le rituel romain, quelle que soit la sépulture, on devait, en effet, pratiquer l'humatio, geste qui consiste à jeter un peu de terre sur le corps du défunt.

Dans l'usage du rite de l'inhumation, il faut distinguer deux moments dans la nécropole sud de la ville antique. Durant le Haut Empire (Ier-IIIe s.), l'inhumation était strictement réservée aux nourrissons ou aux enfants morts-nés, auxquels la crémation était interdite. Ces enfants ont été inhumés en pleine terre, en position du fœtus et sans dépôt d'objets.



Sépultures de deux enfants mort-nés. Leur corps repose en position du fœtus.



Sépulture d'un enfant mort en période péri-natale, dont le corps a été protégé par un fragment de panse d'amphore.

À partir de la fin du IIIe s. et durant les siècles suivants, l'inhumation est devenue le rite exclusif. Le plus souvent les sépultures sont de simples fosses rectangulaires dans lesquelles le corps du défunt, enveloppé dans un linceul ou habillé, a été directement déposé en decubitus ventral (sur le ventre) ou en decu-

bitus dorsal (sur le dos). L'usage de cercueils en bois est rare. À côté de ces tombes modestes, on trouve quelques sarcophages en plomb ou en pierre. Les tombes étaient dépourvues d'objets et leur chronologie repose sur des datations au radiocarbone des ossements.

Inhumation en fosse d'une femme adulte reposant en decubitus ventral.

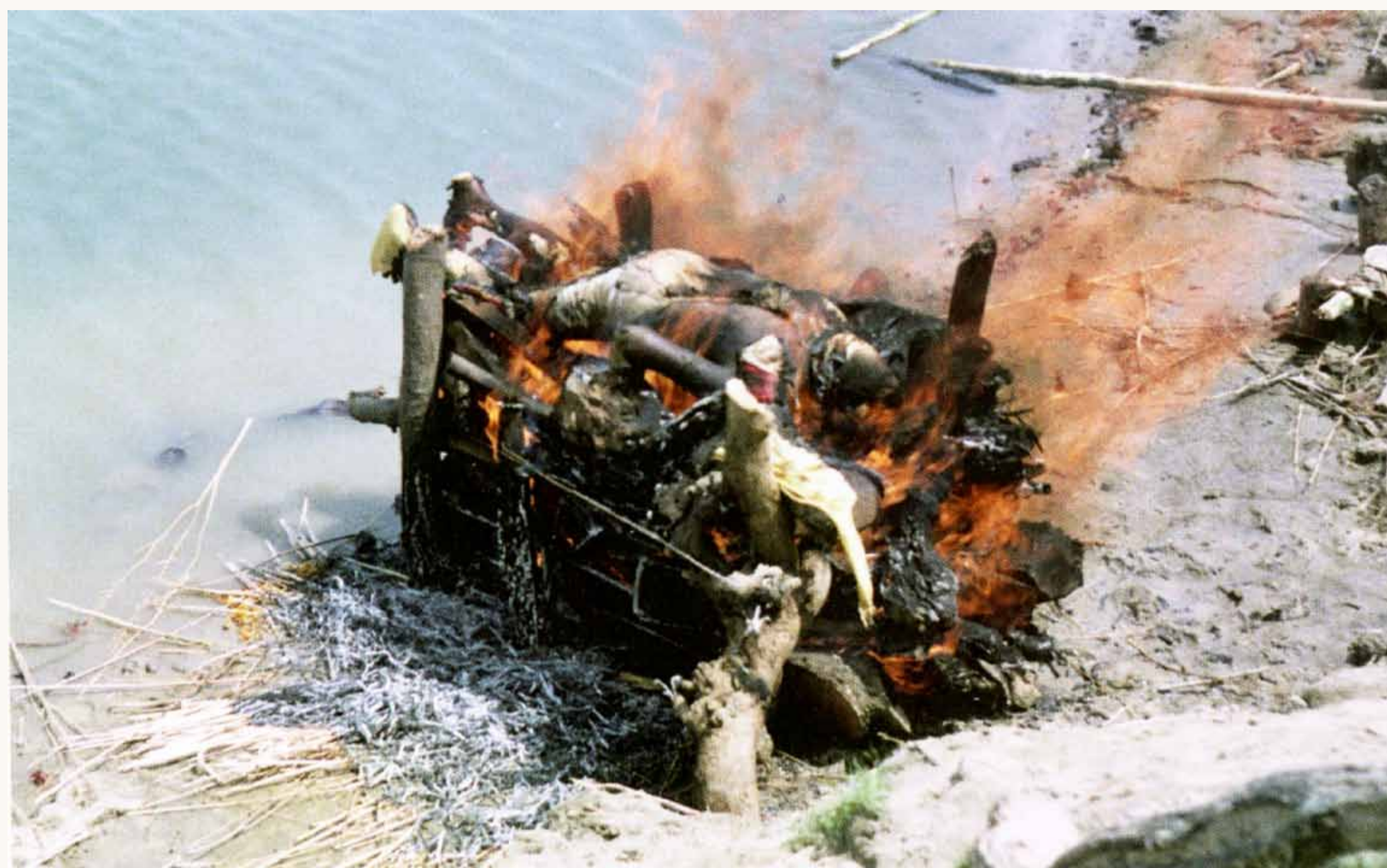


Inhumation en fosse d'un homme adulte reposant en decubitus dorsal.



Sépulture en sarcophage monolithe en pierre.

LES RITES FUNÉRAIRES : LA CRÉMATION



Dans l'Antiquité, le rite de la crémation s'apparente à ce que les ethnologues appellent les doubles funérailles. La crémation correspond aux premières funérailles. C'est le moment où interviennent les rites d'exclusion du mort de la communauté des vivants et les rites de purification de la famille souillée par le deuil. Lors des secondes funérailles s'expriment les rites d'intégration du mort dans son statut d'au-delà.

Quand le lieu de crémation se confond avec celui de la sépulture, on parle de **sépulture primaire ou tombe-bûcher**. Lorsqu'ils sont distincts, on parle d'une **sépulture à crémation secondaire**. Cet usage entraîne une série de prélèvements et de transferts depuis le bûcher vers la tombe, qui sont régis par des rites collectifs ou familiaux, d'où la difficulté de les appréhender et d'en comprendre la signification.

Les pratiques funéraires liées à la crémation se distinguent par la relation entre le lieu de crémation qui est le lieu transitoire de la transformation du cadavre par le feu, et celui de la sépulture, où les restes minéralisés vont demeurer définitivement. Ils ne sont, en effet, pas obligatoirement les mêmes.

Dans la nécropole sud d'*Aquae Sextiae*, ces deux rites se sont exprimés conjointement. Le traitement du défunt y est identique : il est exposé au feu habillé. Conduite à une température de 600°C, la combustion du corps a été gérée pour être la plus complète possible.

▲ Exemples contemporains de crémation d'un corps en Inde.

1 – Aménagement du bûcher et mise à feu

2 – Crémation du corps

3 – Extinction du feu avec de l'eau

4 – Rassemblement des ossements brûlés du défunt en vue de leur prélèvement.

▼ Tombe-bûcher. Sur les restes osseux a été déposée une fiole à parfum en verre (balsamaire).



Les tombes-bûcher

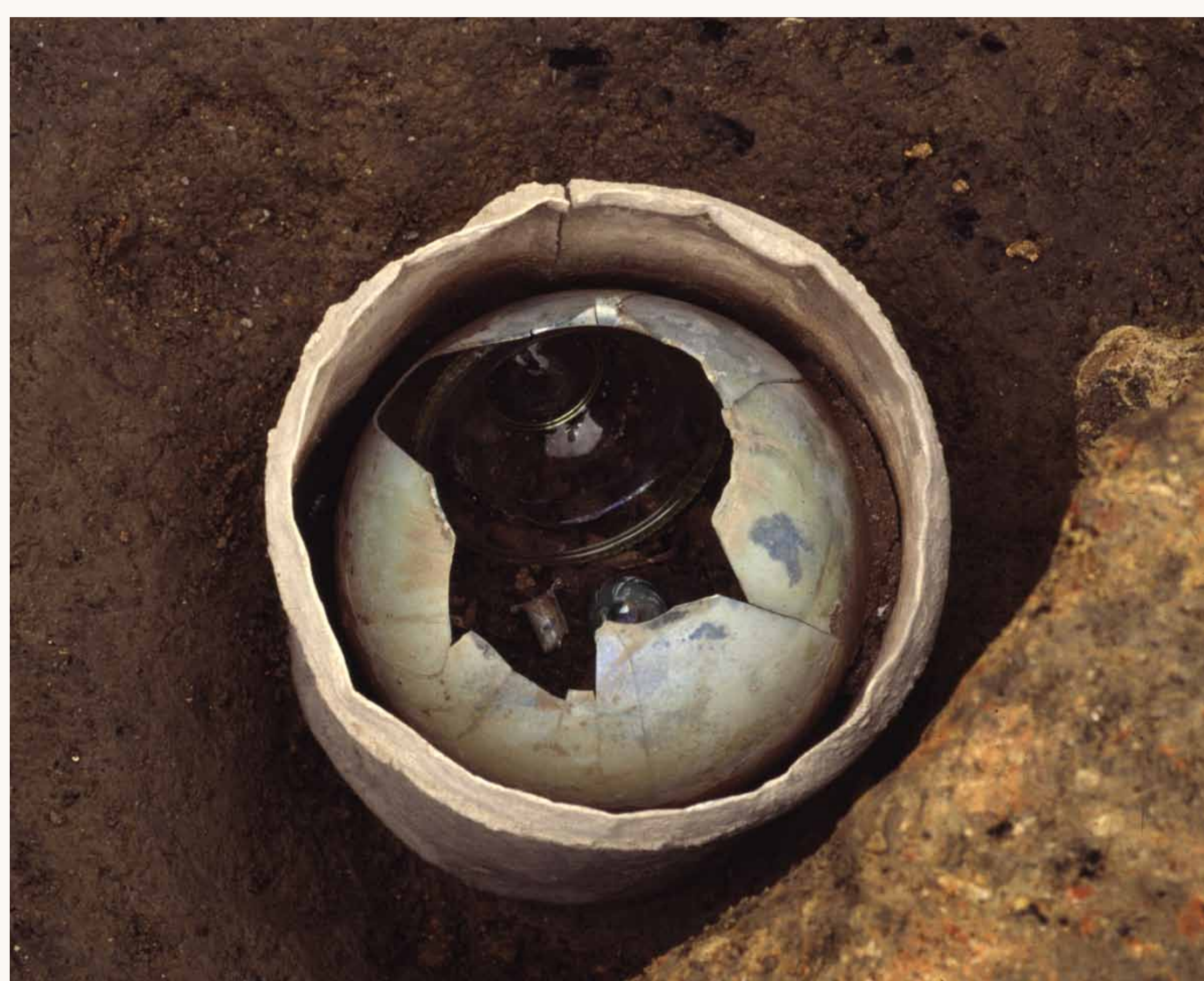
Ce sont des fosses rectangulaires, dont les dimensions ne permettent jamais d'accueillir un corps allongé ; ce dernier était donc exposé au feu sur un aménagement en élévation, ou brûlé les jambes repliées. Une fois la combustion achevée, et après le dépôt d'objets, la sépulture était scellée avec de la terre.



Tombe-bûcher. Apparition des objets déposés au sommet de la couche de résidus charbonneux dans laquelle se trouvent les restes humains calcinés.

Les sépultures à crémation secondaire

Après la crémation, les ossements sont prélevés sur le bûcher et déposés dans un ossuaire placé dans une petite fosse. Dans certains cas, on recueille aussi les restes du bûcher (charbons de bois). Les aménagements se limitent au calage de l'ossuaire et à sa couverture, assurée par des tuiles ou des pierres.



Sépulture à crémation en dépôt secondaire en place dans une fosse. L'ossuaire est ici un coffre en plomb.



Crémation en dépôt secondaire. L'ossuaire, une urne céramique fermée par un couvercle, a été soigneusement calé avec des pierres.



Une fois l'ossuaire ouvert, apparaît la couche d'ossements brûlés. Contrairement à la crémation actuelle qui réduit le corps en cendres, dans l'Antiquité ce dernier n'est pas entièrement consumé. Le but de la crémation est de faire passer le corps du défunt du stade de cadavre en décomposition à un stade minéral et définitif.

LE CULTE DES MORTS

Dans le rituel funéraire entrent aussi les dépôts très variés qui accompagnaient la mise en terre ou l'entretien de la tombe. Les sépultures découvertes dans la nécropole sud d'Aix-en-Provence comportent en général peu d'offrandes et d'objets personnels. Il est même des tombes qui en sont totalement dépourvues. Les dépôts primaires se limitent à deux à trois objets par tombes et ont un répertoire limité : balsamiques en verre, lampes et vases en céramique.

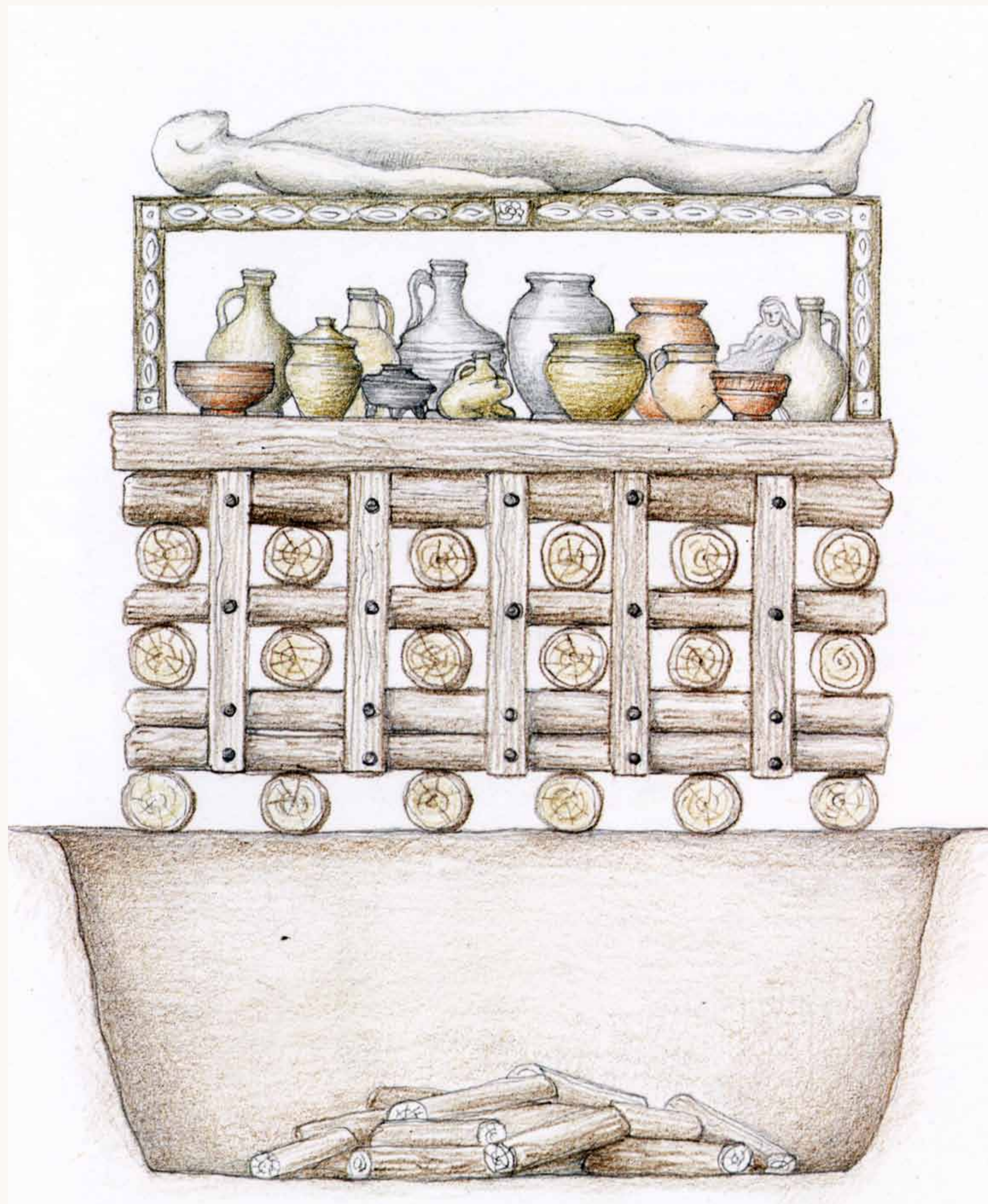
A peine plus variées, les dépôts secondaires comprennent des petites urnes en céramique, des cruches et des gobelets en céramique ou en verre, des lampes, des balsamiques en verre, de la parure (perle) et des monnaies, symboles de l'obole à Charon, le passeur dans l'autre monde.

A quelque moment qu'il intervienne, le dépôt d'objets s'accompagne presque toujours d'offrandes animales : poule, porc, bœuf, équidé, chien, capriné, chat, poisson, huîtres, murex, spondyle. C'est toutefois le porc qui constitue le dépôt le plus fréquent, sous la forme d'une demi-tête. Il évoque le rite funéraire romain de la *porca presentanea*, qui se traduisait par le sacrifice d'une truie marquant la coupure radicale entre les vivants et les morts.

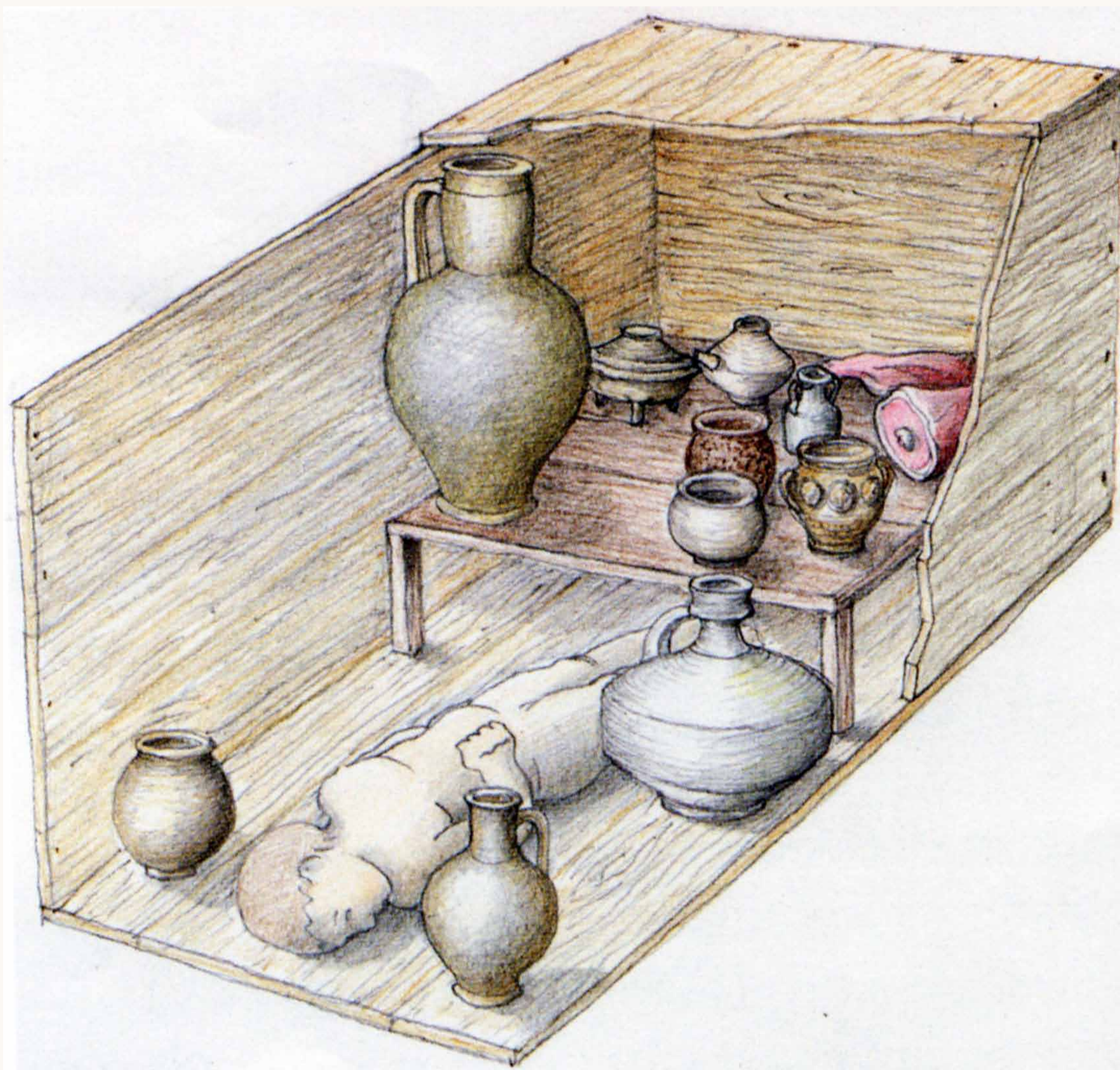
L'entretien de la tombe

Nous avons peu de témoignage du culte des morts : quelques éléments de signalisation (stèles inscrites ou anépigraphes) et des aménagements modestes, à l'image de la couronne de pierre qui marquait la partie supérieure de la fosse d'installation d'une sépulture double. Peut-être l'ultime vestige d'un tertre disparu. Les indices les plus significatifs du culte de la tombe sont les foyers présents autour de quelques sépultures et les conduits à libation qui supposent une mise en relation entre le monde extérieur des vivants et l'univers chthonien. A Aix, comme dans la nécropole des Communiaux de Saint-Cézaire, à Vernègues, ils se présentent sous la forme d'une panse d'amphore installée de façon verticale dans la fosse sépulcrale. La famille du défunt pouvait y verser du vin, du lait, des huiles qui se répandaient directement dans la terre.

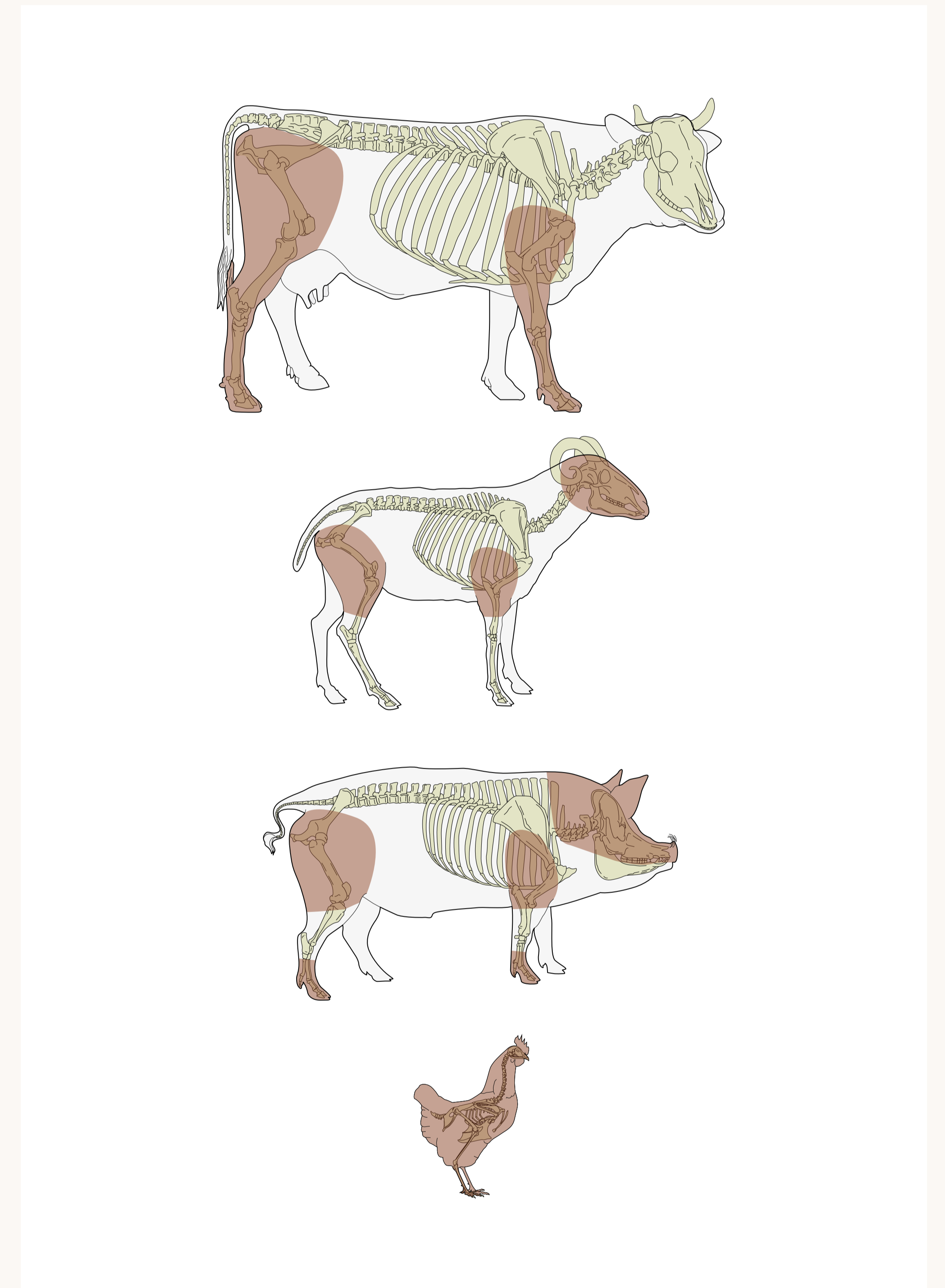
Ce rituel était en fait sans doute plus destiné aux dieux qu'aux morts.



Restitution de bûcher surmonté par des offrandes primaires.



Restitution de sépulture à crémation en dépôt secondaire avec les objets déposés autour de vase cinéraire.



Morceaux de viande les plus fréquemment déposés dans les sépultures.



Deux foyers aménagés à côté d'une sépulture à crémation en dépôt secondaire. Des lampes y ont été déposées comme offrandes primaires sur le sommet du combustible.



Crémation en dépôt secondaire pourvue d'un élément de signalisation et à l'arrière de laquelle a été installée un conduit libatoire.



Foyer temporaire aménagé à côté d'une sépulture, après sa mise en place. Sa présence témoigne d'une action rituelle qui n'a pu être identifiée.